
Coopération internationale : des échanges avec la Côte d'Ivoire

Une délégation française regroupant l'INAO, l'INPI, le CIRAD et Certipaq a participé à un colloque international sur les indications géographiques (IG) en Côte d'Ivoire, du 16 au 18 décembre 2024. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale mise en place depuis 2017 pour la promotion du système des IG auprès des États africains (PAMPIG).

Organisées par l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OIP), les Journées Ivoiriennes de la Propriété Intellectuelle et de l'Innovation (JIIP21) 2024 portaient sur le thème : « **La labellisation par les IG, un outil de valorisation des produits du terroir, de préservation de la Diversité biologique et culturelle, et un puissant levier de développement local** ».

De nombreux panélistes étaient au rendez-vous. Les enjeux de la structuration des filières ont été soulignés au travers le partage de plusieurs expériences réalisées au Cameroun, au Sénégal, en Guinée, au Maroc ou bien encore en France.

Des sujets contemporains liés aux questions relatives à la durabilité ont également fait l'objet d'échanges nourris.

Ces pays sont sensibilisés à l'intérêt des IG et s'orientent également vers un développement du tourisme autour des produits locaux reconnus.

La Côte d'Ivoire, un pays engagé dans la démarche des indications géographiques

La Côte d'Ivoire est membre de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). L'OAPI a adhéré à l'Acte de Genève, qui met en place le système international pour la protection des IG, en 2022. L'INAO a soutenu la reconnaissance des IG ivoiriennes, et accompagné les filières dans les étapes d'enregistrement de leurs produits. L'objectif est de valoriser et promouvoir les produits traditionnels africains.

La dernière journée du colloque était consacrée à une visite d'un groupe de productrices d'attiéké des Lagunes à Dabou, illustrant l'impact concret des IG sur les communautés locales et la valorisation des savoir-faire traditionnels.

La délégation française s'est également rendu dans un village de tisserands au nord de Yamoussokro pour découvrir la fabrication du pagne de Baoulé, enregistré comme IGP en Côte d'Ivoire.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/odg-colloque-ig-cote-ivoire-decembre-2024>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/cooperation-internationale>